

## Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable

Syndicat Intercommunal des Eaux de Froidefontaine

**Exercice 2021**



### Réglementation en vigueur :

- Loi n° 95-101 du 2 février 1995 relatif au renforcement de la protection de l'environnement
- Art D. 2224-1 à D. 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Arrêté du 2 décembre 2013 relatif aux RPQS d'eau potable et d'assainissement
- Art L. 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales

## SOMMAIRE

<b>PRÉSENTATION DU SERVICE D'EAU POTABLE .....</b>	<b>4</b>
1 – Présentation du service .....	4
2 – Le mode de gestion du service .....	4
3 – Le territoire desservi et les ventes extérieures.....	5
4 – Estimation de la population desservie (D101.1).....	5
5 – Le nombre d’abonnés .....	5
6 – L’eau brute .....	6
6.1 – Prélèvement sur la ressource en eau .....	6
6.2 – Achat d’eau brute .....	7
7 – L’eau traitée.....	7
7.1 – Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l’eau potable en 2021 .....	7
7.2 – La production .....	8
7.3 – Achat d’eau traitée.....	8
7.4 – Les volumes d’eau potable vendus en 2021 .....	8
7.5 – Les autres volumes .....	10
7.6 – Le volume consommé autorisé.....	10
7.7 – Linéaire de réseaux de desserte (hors branchement).....	10
8 – Les consommations d’énergie du service.....	11
9 – Les interventions sur le réseau d’eau potable.....	12
 <b>LA TARIFICATION DE L’EAU &amp; LES RECETTES DU SERVICE.....</b>	 <b>13</b>
1 – Les modalités de tarification .....	13
2 – Facture d’eau type (D102.0).....	14
3 – La facturation .....	14
4 – Les factures émises.....	15
5 – Les recettes .....	15
 <b>LES INDICATEURS DE PERFORMANCE .....</b>	 <b>16</b>
1 – La qualité de l’eau (P101.1 et P102.1) .....	16
2 – L’indice de connaissance et de gestion patrimoniale (P103.2B).....	16
3 – Les indicateurs de performance du réseau.....	18
3.1 – Le rendement du réseau de distribution (P104.3).....	18
3.2 – Le rendement primaire du réseau .....	18
3.3 – L’indice linéaire de consommation .....	19

3.4 – L’indice linéaire des volumes non comptés (P105.3).....	20
3.5 – L’indice linéaire des pertes en réseau (P106.3).....	20
3.6 – Taux moyen de renouvellement des réseaux d’eau potable (P107.2) .....	21
3.7 – Indice d’avancement de la protection des ressources en eau (P108.3).....	21
<b>LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS .....</b>	<b>23</b>
1 – Les branchements plombs .....	23
2 – Les montants financiers .....	23
3 – Etat de la dette du service.....	23
4 – Amortissements .....	23
5 – Présentation des projets à l’étude en vue d’améliorer la qualité du service à l’usager, les performances environnementales du service .....	24
<b>ACTIONS DE SOLIDARITÉ DANS LE DOMAINE DE L’EAU .....</b>	<b>25</b>
1 – Les restes à recouvrer .....	25
2 – Les abandons de créances (P109.0).....	25
<b>PRESTATION DE SERVICE DE CONTRÔLE DE POTEAU INCENDIE .....</b>	<b>26</b>
1 – Présentation de la prestation.....	26
2 – Les contrôles réalisés en 2022.....	26
2.1 – Le contrôle débit-pression .....	26
2.2 – La réception de contrôle de poteau incendie .....	26
<b>TABLEAU RÉCAPITULATIF DES INDICATEURS.....</b>	<b>27</b>

## PRÉSENTATION DU SERVICE D'EAU POTABLE

### 1 – Présentation du service

- ❖ Le Syndicat Intercommunal des Eaux de Froidefontaine a été créé en 2002 dans le but de pallier aux problèmes de qualité et de quantité d'eau des ressources communales.  
Le choix a été de regrouper les communes et les alimenter en eau avec une source unique, la source de Froidefontaine.  
Depuis 2019, le syndicat exploite une deuxième ressource, le source de la Combe, qui alimente la commune de Belvoir.
- ❖ Le syndicat est un syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU).
- ❖ Le service est géré au niveau intercommunal.
- ❖ Les compétences liées au service :
  - La production d'eau potable
  - La protection de l'ouvrage de prélèvement
  - Le traitement
  - Le transfert
  - Le stockage
  - La distribution

Autres compétences du service : Les travaux de raccordement, les interventions auprès d'autres communes, prestation de service de contrôle de poteau incendie.

Existence d'une Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)	NON
Existence d'un schéma de distribution d'eau potable	NON
Existence d'un règlement de service	OUI
Existence d'un diagnostic	OUI

### 2 – Le mode de gestion du service

Le service est exploité en régie avec une prestation de service pour les stations de pompage et de traitement.

Prestataire	GAZ & EAUX
Contrat	15 mars 2019 au 14 mars 2024

### 3 – Le territoire desservi et les ventes extérieures

En 2021, le syndicat regroupe 10 communes : Belleherbe, Belvoir, Bretonvillers, Chamesey, Charmoille, Froidevaux, La Grange, Longeville lès Russey, Provenchère et Surmont.

Il y a une vente en gros avec le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute-Loue. Le regard de comptage se trouve en limite des deux syndicats. La canalisation permet d'alimenter le réservoir de Laviron.

À la suite du retrait des communes de Terres de Chaux et Vaucluse, le syndicat vend de l'eau en gros à la Communauté de Communes du Pays de Maîche. Il y a trois points de livraison :

- Alimentation Vaucluse : sortie de Belleherbe
- Alimentation Les Terres de Chaux : hameau Neuve-Maison, limite communale entre Froidevaux et Les Terres de Chaux
- Alimentation Rosureux : limite communale entre Charmoille et Rosureux.

Une convention de vente en gros a été signée fin 2019.

### 4 – Estimation de la population desservie (D101.1)

Un habitant desservi est toute personne, y compris les résidents saisonniers, domiciliée dans une zone où il existe à proximité d'une antenne du réseau public d'eau potable sur laquelle il est raccordé.

Le SIE de Froidefontaine dessert **1 981 habitants** (au 31 décembre 2021).

### 5 – Le nombre d'abonnés

Un abonné est une personne physique ou morale ayant souscrit un abonnement auprès du SIE de Froidefontaine.

Le syndicat comprend **1 065 d'abonnés** (au 31 décembre 2021).

Commune	Nombre d'abonné
Belleherbe	<b>333</b>
Belvoir	<b>59</b>
Bretonvillers	<b>174</b>
Chamesey	<b>72</b>
Charmoille	<b>169</b>
Froidevaux	<b>47</b>
La Grange	<b>49</b>
Longeville lès Russey	<b>23</b>
Provenchère	<b>72</b>
Surmont	<b>67</b>

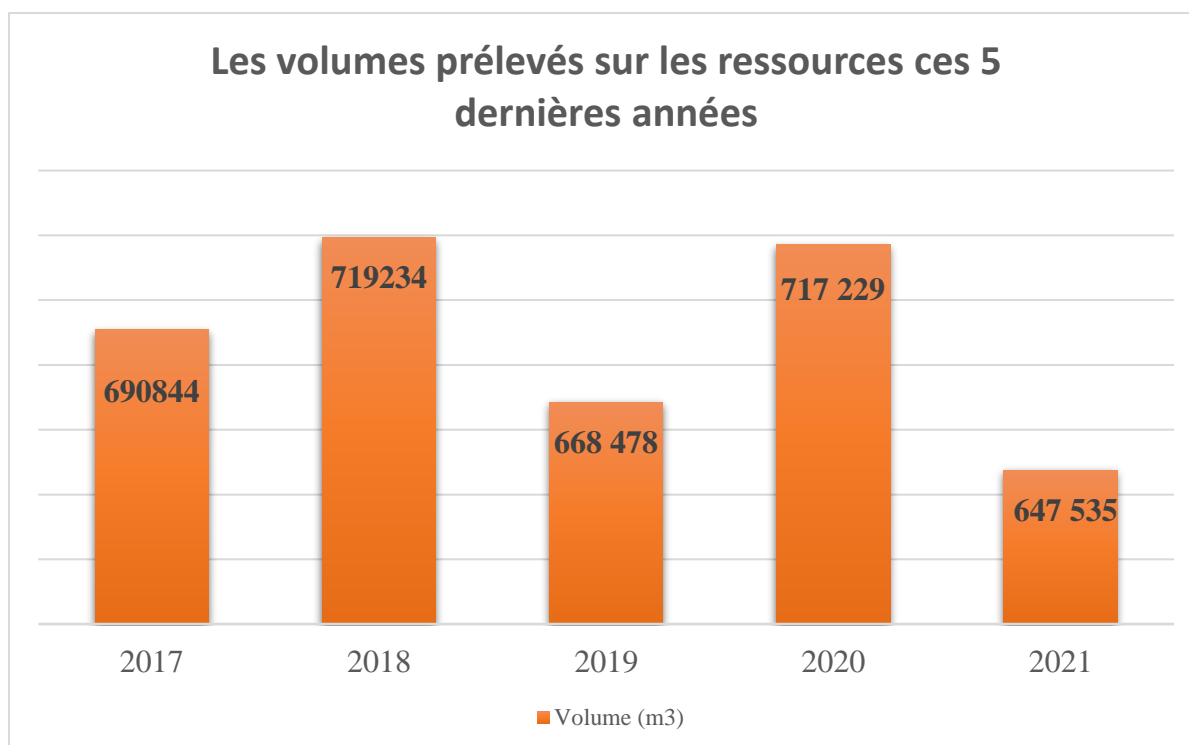
- ❖ La densité linéaire d'abonné correspond au nombre d'abonnés par kilomètre de réseau est de **9,51 abonnés/km**
  
- ❖ Le nombre d'habitant par abonné correspond à la population desservie rapportée au nombre d'abonnés.  
En 2021, il y a **1,86 habitants/abonné**.
  
- ❖ En 2021, la consommation moyenne par abonné est de **188 m<sup>3</sup>/abonné**. (Comprenant les gros consommateurs)

## 6 – L'eau brute

### 6.1 – Prélèvement sur la ressource en eau

Le SIE de Froidefontaine a prélevé **647 535 m<sup>3</sup>** pour l'exercice 2021.

Ressource et implantation	Nature de la ressource	Débit nominal	Volume prélevé en 2019	Volume prélevé en 2020	Volume prélevé en 2021
Source de Froidefontaine Vaucluse	Eau souterraine	1 095 000 m <sup>3</sup>	647 863 m <sup>3</sup>	705 539 m <sup>3</sup>	647 535 m <sup>3</sup>
Source de la Combe Belvoir	Eau souterraine	-	20 615 m <sup>3</sup>	11 690 m <sup>3</sup>	0 m <sup>3</sup>
TOTAL	-	-	<b>668 478 m<sup>3</sup></b>	<b>717 229 m<sup>3</sup></b>	<b>647 535 m<sup>3</sup></b>

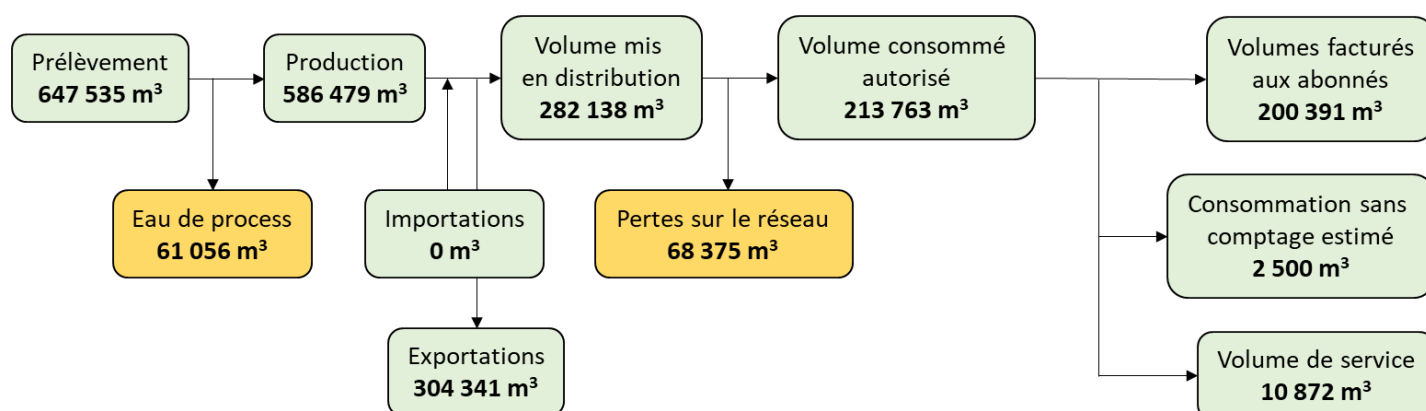


## 6.2 – Achat d'eau brute

Il n'y a pas eu d'achat d'eau brute en 2021.

## 7 – L'eau traitée

### 7.1 – Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2021



## 7.2 – La production

L'eau provenant de la source de Froidefontaine est traitée par ultrafiltration puis une injection de bioxyde de chlore a lieu lors de la mise en distribution de l'eau sur le réseau.

Le rendement annuel de la station d'ultrafiltration pour l'année 2021 est à **88,97 %**.

Nous constatons une baisse du rendement de la station qui s'explique par les travaux de renouvellement de l'usine qui a nécessité beaucoup de volume de lavage des membranes, en phase de mise en route et de test.

### Volumes produits

	2019	2020	2021
Source de Froidefontaine	583 872 m <sup>3</sup>	639 652 m <sup>3</sup>	586 479 m <sup>3</sup>
Source de la Combe	24 311 m <sup>3</sup>	11 690 m <sup>3</sup>	0 m <sup>3</sup>
<b>TOTAL</b>	<b>608 183 m<sup>3</sup></b>	<b>651 342 m<sup>3</sup></b>	<b>586 479 m<sup>3</sup></b>

## 7.3 – Achat d'eau traitée

Le SIE de Froidefontaine n'achète pas d'eau traitée à d'autres services.

## 7.4 – Les volumes d'eau potable vendus en 2021

### Volumes vendus aux abonnés

2019	2020	2021
<b>194 760 m<sup>3</sup></b>	<b>205 164 m<sup>3</sup></b>	<b>200 391 m<sup>3</sup></b>

	2021
Abonnés domestiques <sup>1</sup>	<b>83 891 m<sup>3</sup></b>
Abonnés non domestiques	<b>116 500 m<sup>3</sup></b>

<sup>1</sup> Les abonnés domestiques est assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'Eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'Environnement

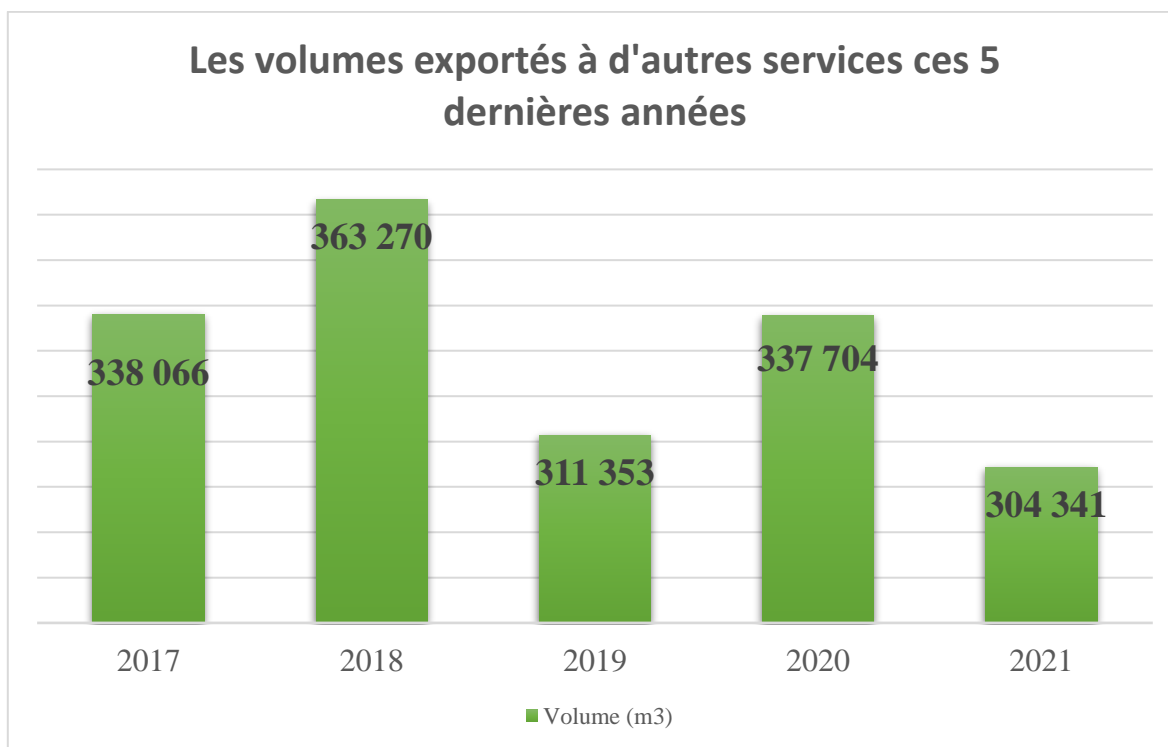
### Volumes exportés

Acheteurs	2020	2021
Syndicat des Eaux de la Haute-Loue	298 921 m <sup>3</sup>	269 408 m <sup>3</sup>
Communauté de Communes du Pays de Maïche	37 486 m <sup>3</sup>	34 823 m <sup>3</sup>
Commune de Ouvans	1 026 m <sup>3</sup>	-
Commune de Servin	126 m <sup>3</sup>	-
Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes	36 m <sup>3</sup>	-



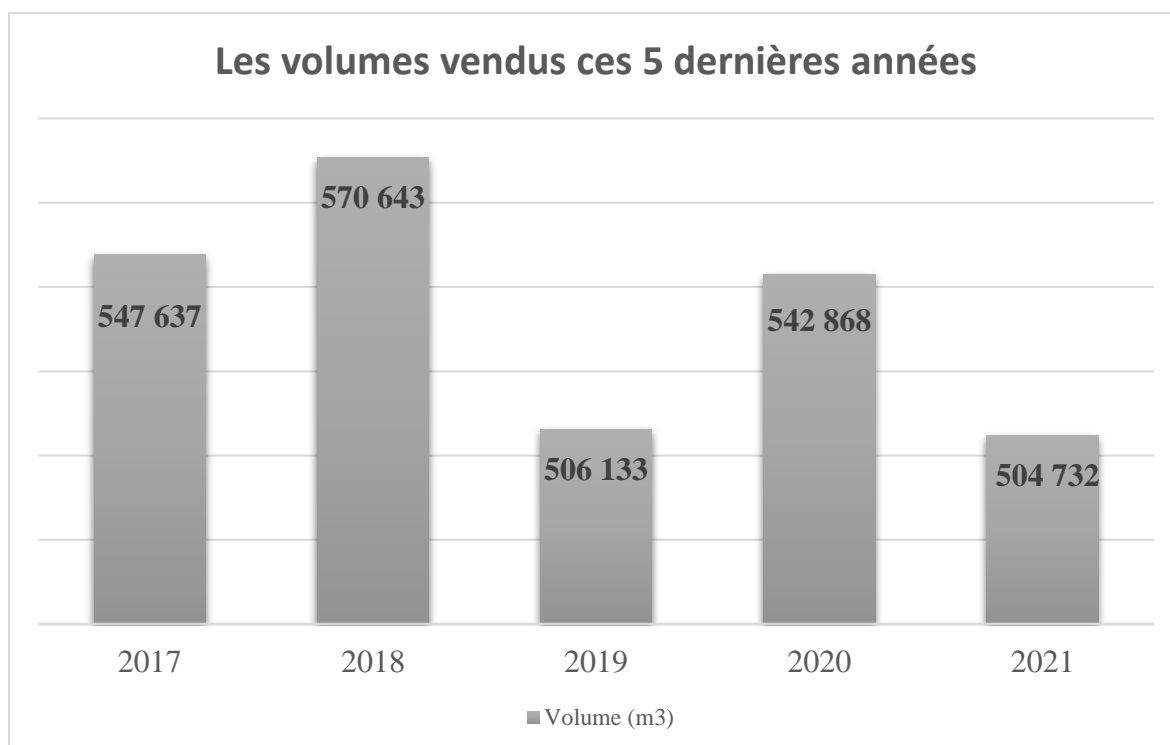
Privés	109 m <sup>3</sup>	110 m <sup>3</sup>
--------	--------------------	--------------------

<b>TOTAL</b>	<b>337 704 m<sup>3</sup></b>	<b>304 341 m<sup>3</sup></b>
--------------	------------------------------	------------------------------



**Volumes totaux vendus**

2019	2020	2021
<b>506 133 m<sup>3</sup></b>	<b>542 868 m<sup>3</sup></b>	<b>504 732 m<sup>3</sup></b>



### 7.5 – Les autres volumes

#### Autres volumes

	2019	2020	2021
Volume de consommation sans comptage	<b>2 500 m<sup>3</sup></b>	<b>2 500 m<sup>3</sup></b>	<b>2 500 m<sup>3</sup></b>
Volume de service	<b>50 m<sup>3</sup></b>	<b>50 m<sup>3</sup></b>	<b>10 872 m<sup>3</sup></b>

Un compteur de volume de service n'était jusqu'à maintenant pas relevé. Depuis 2021, ce compteur est relevé, ce qui permet de quantifier au plus juste les volumes de service utilisés pour le fonctionnement de l'usine de traitement.

### 7.6 – Le volume consommé autorisé

2019	2020	2021
<b>181 590 m<sup>3</sup></b>	<b>207 714 m<sup>3</sup></b>	<b>213 763 m<sup>3</sup></b>

### 7.7 – Linéaire de réseaux de desserte (hors branchement)

Le linéaire de réseau de canalisation du service d'eau potable est de **112 kilomètres** au 31 décembre 2021.

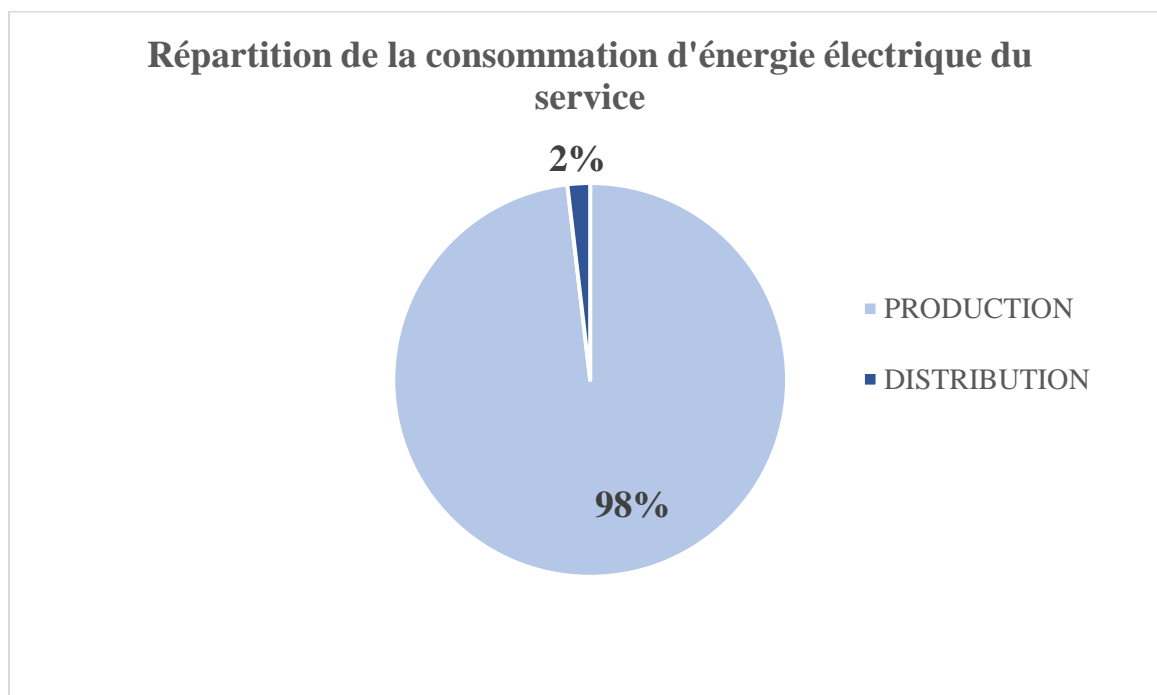
## 8 – Les consommations d'énergie du service

Le service possède 8 points de livraison d'électricité en 2021.

Contrat (kVA)	Nombre de contrat
<b>3</b>	<b>4</b>
<b>6</b>	<b>1</b>
<b>24</b>	<b>1</b>
<b>&gt; 36</b>	<b>2</b>

PRODUCTION		DISTRIBUTION	
Consommation	Coût	Consommation	Coût
<b>1 313 851 kWh</b>	<b>132 149,40 € HTVA</b>	<b>24 849 kWh</b>	<b>4 942,72 € HTVA</b>

Soit une consommation totale de **1 338 700 kWh** et un coût total de **137 092,12 € HTVA**.



Par rapport à 2020, la consommation d'énergie électrique a diminué de 5 %.

## 9 – Les interventions sur le réseau d'eau potable

	Remise à neuf d'un branchement d'eau	Fuite sur branchement	Fuite sur canalisation	Remplacement de compteur
Belleherbe	4	3	8	17
Belvoir	2	2	1	16
Bretonvillers	0	0	1	7
Chamesey	0	0	1	4
Charmoille	0	0	3	2
Froidevaux	1	1	0	3
La Grange	0	0	0	0
Longevelle lès Russey	0	0	0	0
Provenchère	3	0	0	4
Surmont	0	0	1	4
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>6</b>	<b>15</b>	<b>57</b>

## LA TARIFICATION DE L'EAU & LES RECETTES DU SERVICE

### 1 – Les modalités de tarification

La facture d'eau est composée en deux parties :

- **La part fixe**, indépendante de la consommation, elle correspond à l'abonnement au service ;
- **La part variable** correspond quant à elle à la consommation d'eau potable de l'abonné.

#### Les éléments constitutifs de la facture

	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2021	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2022
<b>Part de la collectivité</b>		
Part fixe (€ HT/an)		
Abonnement – Location de compteur	72 €	72 €
Part variable (€ HT/m <sup>3</sup> )		
1 <sup>ère</sup> tranche : de 0 à 500 m <sup>3</sup>	1,79 €	1,83 €
2 <sup>ème</sup> tranche : de 501 à 1000 m <sup>3</sup>	1,51 €	1,55 €
3 <sup>ème</sup> tranche : supérieur à 1000 m <sup>3</sup>	1,33 €	1,37 €
<b>Taxes &amp; redevances</b>		
Taxes		
Taux de TVA	5,5 %	5,5 %
Redevances (€ HT/m <sup>3</sup> )		
Prélèvement sur la ressource (Agence de l'Eau)	0,10 €	0,10 €
Pollution domestique (Agence de l'Eau)	0,28 €	0,28 €

Délibération du 16 décembre 2021 effective à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 fixant les tarifs du service d'eau potable.

## 2 – Facture d'eau type (D102.0)

### La facture d'eau type de 120 m<sup>3</sup>

	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2021	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2022
<b>Part de la collectivité</b>		
Part fixe annuelle	72 €	72 €
Part variable	214,80 €	219,60 €
Montant HT de la facture de 120 m <sup>3</sup> revenant au service	<b>286,80 €</b>	<b>291,60 €</b>
<b>Taxes &amp; redevances</b>		
TVA	18,22 €	18,55 €
Prélèvement sur la ressource (Agence de l'Eau)	12 €	12 €
Pollution domestique (Agence de l'Eau)	33,60 €	33,60 €
Montant des taxes et redevances pour 120 m <sup>3</sup>	<b>63,88 €</b>	<b>64,15 €</b>
Total	<b>350,68 €</b>	<b>355,75 €</b>
<b>Prix TTC au m<sup>3</sup></b>		
	<b>2,92 €</b>	<b>2,96 €</b>

## 3 – La facturation

Les volumes consommés sont relevés une fois par an, à l'automne.

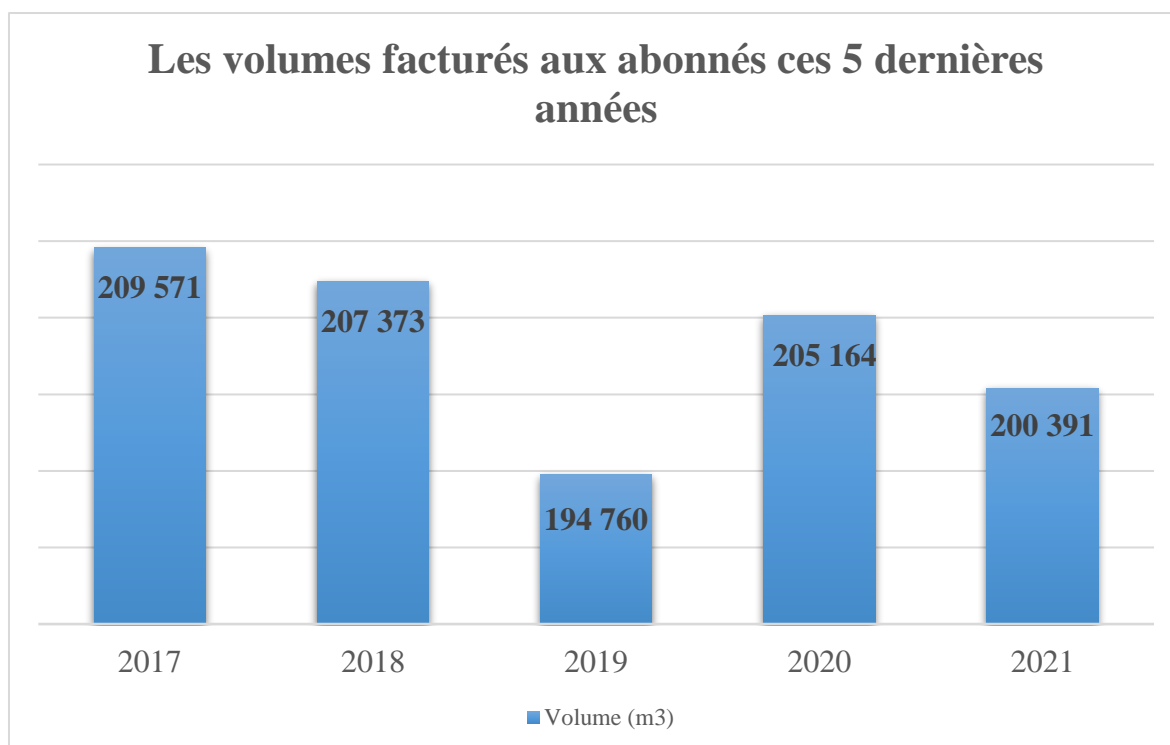
La facturation a lieu deux fois par an. Un acompte en juin-juillet et le solde en novembre-décembre.

Les tranches appliquées lors de la facturation 2021 :

- De 0 à 500 m<sup>3</sup> : 1,83 € HT/m<sup>3</sup>
- De 501 à 1000 m<sup>3</sup> : 1,55 € HT/m<sup>3</sup>
- Supérieur à 1000 m<sup>3</sup> : 1,37 € HT/m<sup>3</sup>

### Volumes vendus aux abonnés

2019	2020	2021
<b>194 760 m<sup>3</sup></b>	<b>205 164 m<sup>3</sup></b>	<b>200 391 m<sup>3</sup></b>



#### 4 – Les factures émises

##### Nombre de factures émises

2019	2020	2021
<b>2 222</b>	<b>2 208</b>	<b>2 255</b>

#### 5 – Les recettes

	Exercice de 2021
<b>Recettes de vente d'eau</b>	
Recettes de ventes d'eau aux usagers	315 975,47 €
Les abonnements	88 578 €
Recettes de vente d'eau en gros	202 710,32 €
<b>Total des recettes de ventes d'eau</b>	<b>607 263,79 €</b>
<b>Autres recettes</b>	
Recettes liées aux travaux	18 251,32 €
Recettes liées à la prestation de service de contrôle de poteau incendie	955,60 €
Autres recettes	0 €
<b>Total des autres recettes</b>	<b>19 206,92 €</b>
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>626 470,71 € HT</b>

## LES INDICATEURS DE PERFORMANCE

### 1 – La qualité de l'eau (P101.1 et P102.1)

Les analyses d'eau sont réalisées par l'Agence Régionale de Santé dans le cadre du contrôle sanitaire (CS) défini par le Code de la Santé Publique. Ces analyses permettent de vérifier la qualité de l'eau distribuée aux usagers.

	2019		2020		2021	
	Nombre de prélèvement	Nombre de non-conformité	Nombre de prélèvement	Nombre de non-conformité	Nombre de prélèvement	Nombre de non-conformité
<b>Analyses de microbiologie</b>	<b>19</b>	<b>1</b>	<b>19</b>	<b>0</b>	<b>18</b>	<b>0</b>

	2019		2020		2021	
	Nombre de prélèvement	Nombre de non-conformité	Nombre de prélèvement	Nombre de non-conformité	Nombre de prélèvement	Nombre de non-conformité
<b>Analyses de physico-chimie</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>0</b>

#### Taux de conformité

<b>Microbiologie</b>	2019	2020	2021
	94,7 %	100 %	100 %
<b>Physico-chimie</b>	2019	2020	2021
	100 %	100 %	100 %

### 2 – L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale (P103.2B)

	Nombre de points	Valeur	Points
<b>PARTIE A : PLAN DES RÉSEAUX</b> (15 points)			
Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	Oui : 10 pts Non : 0 pt	<b>OUI</b>	<b>10</b>
Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et	Oui : 5 pts Non : 0 pt	<b>OUI</b>	<b>5</b>



renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)			
<b>PARTIE B : INVENTAIRE DES RÉSEAUX</b>			
(30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points ont été obtenue pour la partie A)			
Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 pts <sup>1</sup>	<b>OUI</b>	<b>13</b>
Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)		<b>OUI</b>	
Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		<b>85 %</b>	
Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou période de pose	0 à 15 pts <sup>2</sup>	<b>75 %</b>	<b>12</b>
<b>PARTIE C : AUTRES ÉLÉMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RÉSEAUX</b>			
(75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)			
Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	Oui : 10 pts Non : 0 pt	<b>OUI</b>	<b>10</b>
Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	Oui : 10 pts Non : 0 pt	<b>OUI</b>	<b>10</b>
Localisation des branchements sur le plan des réseaux	Oui : 10 pts Non : 0 pt	<b>OUI</b>	<b>10</b>
Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur	Oui : 10 pts Non : 0 pt	<b>OUI</b>	<b>10</b>
Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	Oui : 10 pts Non : 0 pt	<b>OUI</b>	<b>10</b>
Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	Oui : 10 pts Non : 0 pt	<b>OUI</b>	<b>10</b>
Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	Oui : 10 pts Non : 0 pt	<b>NON</b>	<b>0</b>
Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	Oui : 5 pts Non : 0 pt	<b>OUI</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL (indicateur P103.2B)</b>	<b>120</b>	<b>-</b>	<b>100</b>

<sup>1</sup> : l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50% des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90, 95 %, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5.

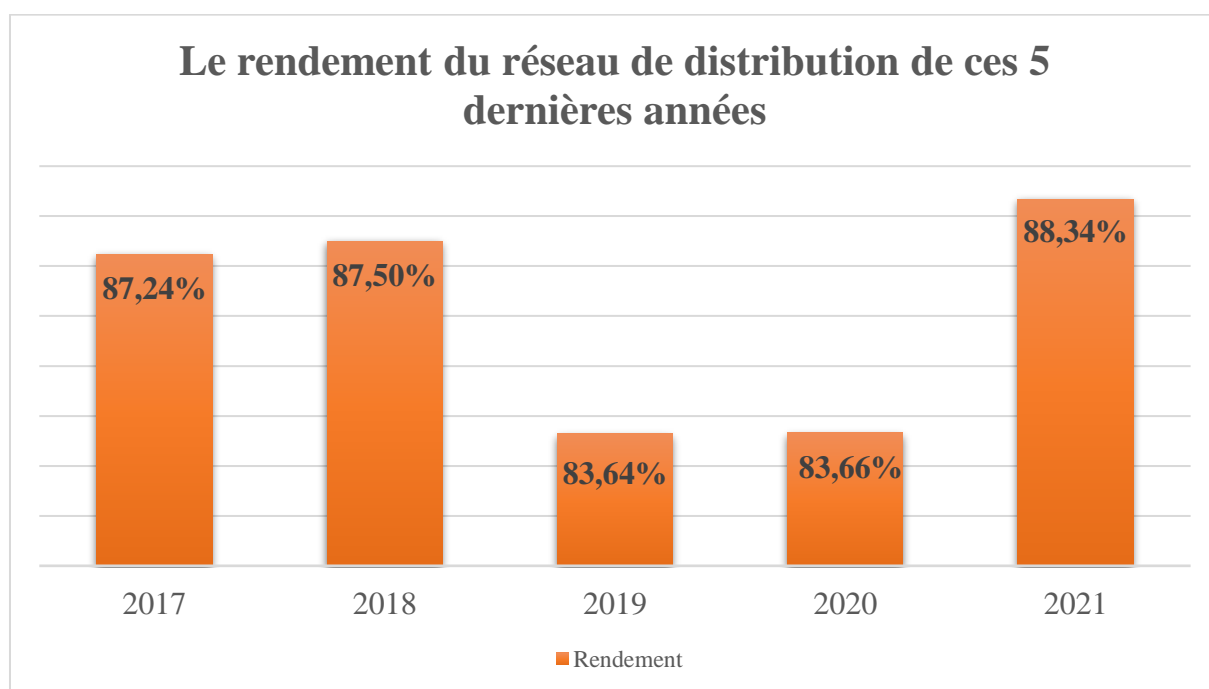
<sup>2</sup> : l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95 %, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5.

### 3 – Les indicateurs de performance du réseau

#### 3.1 – Le rendement du réseau de distribution (P104.3)

Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

2019	2020	2021
<b>83,64 %</b>	<b>83,66 %</b>	<b>88,34 %</b>



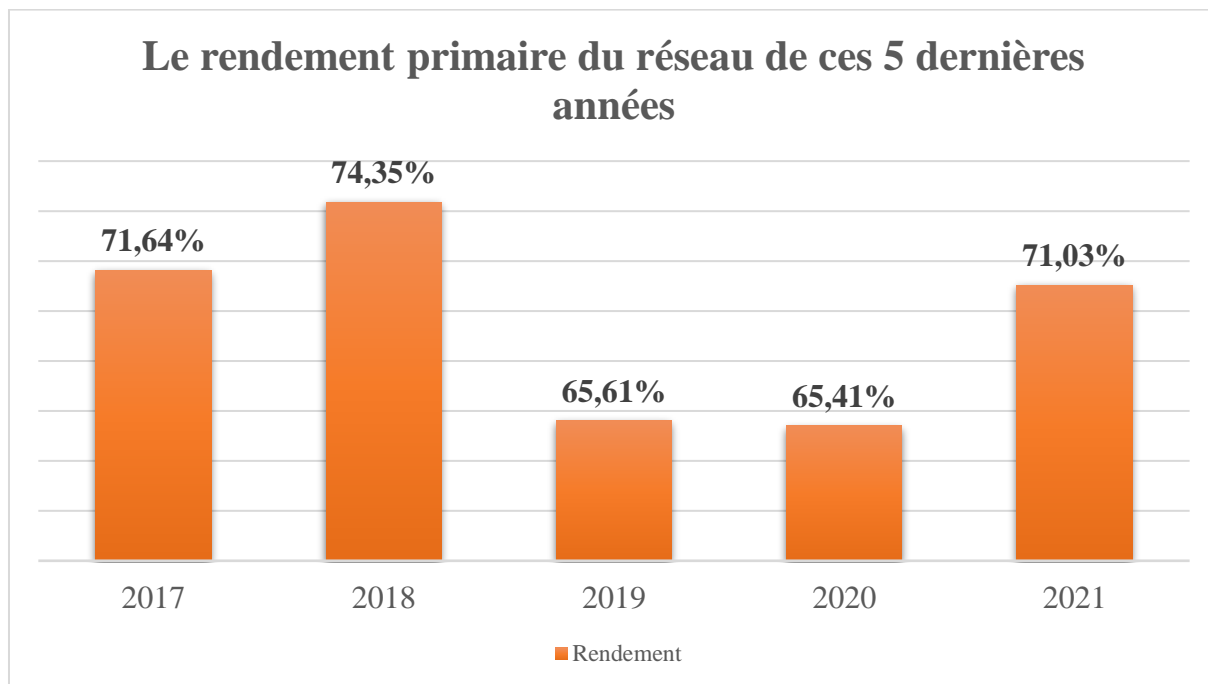
#### 3.2 – Le rendement primaire du réseau

Le rendement primaire correspond au ratio entre le volume vendu aux abonnés et le volume mis en distribution.

2019	2020	2021
<b>65,61 %</b>	<b>65,41 %</b>	<b>71,03 %</b>

Commune	Rendement primaire	m <sup>3</sup> de fuite
Belleherbe	75,8 %	19 238 m <sup>3</sup>
Belvoir	76,2 %	4 415 m <sup>3</sup>
Bretonvillers	62,9 %	11 459 m <sup>3</sup>
Chamesey	75,6 %	5 629 m <sup>3</sup>
Charmoille	72,0 %	10 659 m <sup>3</sup>

Froidevaux	64,3 %	6 361 m <sup>3</sup>
La Grange	62,6 %	4 126 m <sup>3</sup>
Longeville lès Russey	95,0 %	202 m <sup>3</sup>
Provenchère	92,9 %	1 482 m <sup>3</sup>
Surmont	88,1 %	2 526 m <sup>3</sup>

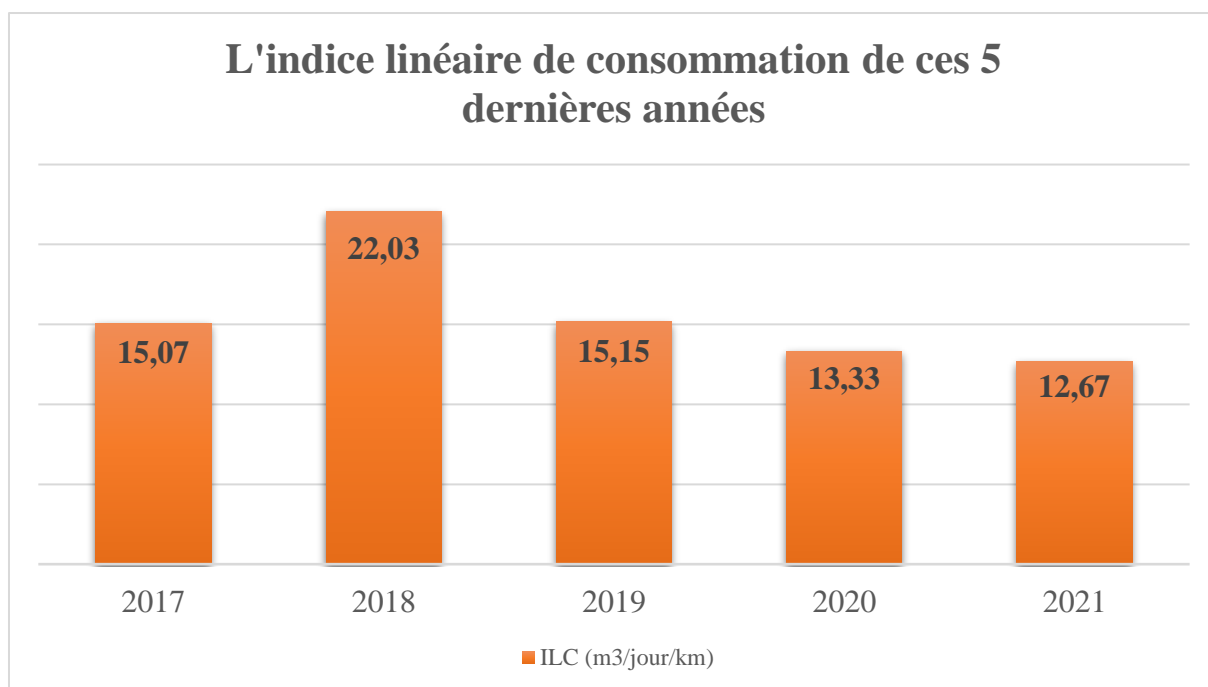


### 3.3 – L'indice linéaire de consommation

Cet indicateur permet de connaître, par kilomètre de réseau, la part des volumes consommés chaque jour.

#### Indice linéaire de consommation (m<sup>3</sup>/j/km)

2019	2020	2021
<b>15,15</b>	<b>13,33</b>	<b>12,67</b>



### 3.4 – L'indice linéaire des volumes non comptés (P105.3)

Cet indicateur permet de connaître, par kilomètre de réseau, la part de volume mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau.

#### Indice linéaire des volumes non comptés (m³/j/km)

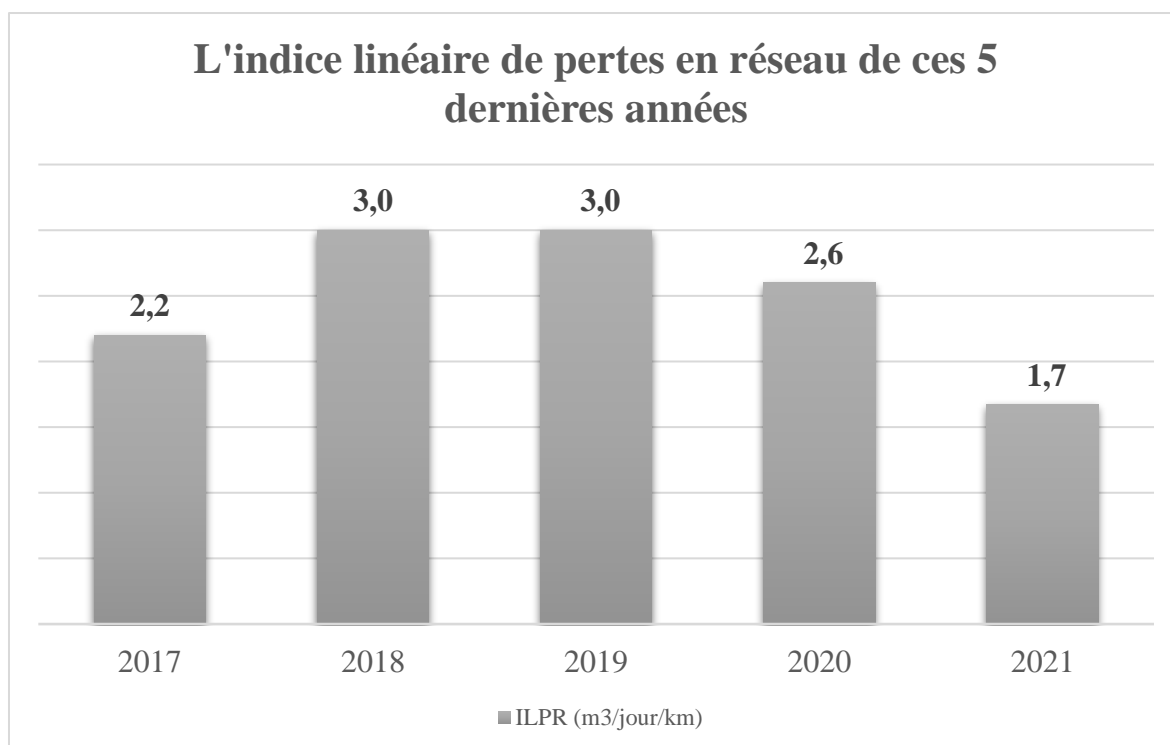
2019	2020	2021
<b>3,0</b>	<b>2,7</b>	<b>2,0</b>

### 3.5 – L'indice linéaire des pertes en réseau (P106.3)

Cet indicateur permet de connaître, par kilomètre de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet du travail de maintenance et de renouvellement du réseau et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés.

#### Indice linéaire de pertes en réseau (m³/j/km)

2019	2020	2021
<b>3,0</b>	<b>2,6</b>	<b>1,7</b>



### 3.6 – Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2)

Ce taux est la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections des réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées, mais pas les branchements. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.

#### Linéaire de réseau renouvelé (km)

2017	2018	2019	2020	2021
0,06	0	0,45	2,3	0

Au cours des cinq dernières années, 2,81 km de linéaire de réseau ont été renouvelés.

Pour l'année 2021, le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de **0,5 %**.

### 3.7 – Indice d'avancement de la protection des ressources en eau (P108.3)

La réglementation définit une procédure particulière pour la protection des ressources en eau (captage, forage, etc.). En fonction de l'état d'avancement, un indice est déterminé selon le barème suivant :

Aucune action de protection	<b>0 %</b>
Etudes environnementales et hydrogéologiques en cours	<b>20 %</b>

Avis de l'hydrogéologue rendu	<b>40 %</b>
Dossier déposé en Préfecture	<b>50 %</b>
Arrêté préfectoral	<b>60 %</b>
Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrain acquis, servitudes mises en place, travaux terminés, etc.)	<b>80 %</b>
Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre et mise en place d'une procédure de suivi de son application	<b>100 %</b>

Pour l'année 2021, l'indice global d'avancement de protection de la ressource est de :

- Pour la source de Froidefontaine : **50 %**
- Pour la source de la Combe : **40 %**

## LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

### 1 – Les branchements plombs

Depuis le 25 décembre 2013, la réglementation a abaissé la teneur en plomb dans l'eau distribuée à 10 µg/L. Cela induit à la suppression progressive des branchements en plomb.

#### Branchements en plomb – Exercice 2021

Nombre total de branchements	<b>1 241</b>
Nombre de branchement en plomb modifiés ou supprimés dans l'année	<b>3</b>
Nombre de branchement restant à la fin de l'année	<b>35</b>
% : branchement en plomb modifiés ou supprimés / nombre total de branchement	<b>0,24 %</b>
% : branchement en plomb / nombre total de branchements	<b>2,82 %</b>

### 2 – Les montants financiers

#### Exercice 2021

Montant financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	<b>92 074,66 €</b>
Montant des subventions	<b>20 000 €</b>

### 3 – Etat de la dette du service

		Exercice 2020	Exercice 2021
Encours de la dette au 31 décembre		<b>1 575 460 €</b>	<b>2 069 756,77 €</b>
Montant remboursé durant l'exercice	En capital	<b>202 415,03 €</b>	<b>173 288,20 €</b>
	En intérêts	<b>36 901,63 €</b>	<b>30 350,85 €</b>

### 4 – Amortissements

	Exercice 2020	Exercice 2021
Amortissements	<b>178 001,26 €</b>	<b>181 961,44 €</b>

## 5 – Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur, les performances environnementales du service

Lancement en 2022 d'une étude de préservation de la ressource de Froidefontaine dans le cadre des ressources karstiques majeures, qui s'étalera jusqu'en 2025.



## ACTIONS DE SOLIDARITÉ DANS LE DOMAINE DE L'EAU

### 1 – Les restes à recouvrer

Au 31 décembre 2021, le montant restant impayés sur les factures émises au titre de l'année 2020 s'élève à **7 492 267 €**.

Le taux d'impayés pour le syndicat est de **1,8 %**.

### 2 – Les abandons de créances (P109.0)

Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte :

- Les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'Action Sociale et des Familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficultés,
- Les abandons de créance à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

En 2021, le service a reçu **6** demandes d'abandon de créance et en a accordé **6**.  
**1 224,81 €** ont été abandonnés, ce qui représente **0,0061 €/m<sup>3</sup>** pour l'année 2021.

## PRESTATION DE SERVICE DE CONTRÔLE DE POTEAU INCENDIE

### 1 – Présentation de la prestation

Le service technique du syndicat propose une prestation de service aux communes de la communauté de communes de contrôle de poteau incendie. Deux types de prestations peuvent être réalisées :

- Le contrôle débit-pression d'un poteau incendie
- La réception d'un poteau incendie

Le contrôle débit-pression est à effectuer au moins une fois tous les trois ans, consiste à mesurer le débit en régime d'écoulement, lorsque le poteau est à pleine ouverture. Les mesures sont effectuées par ouverture progressive du dispositif de réglage de l'appareil de mesure. Ce contrôle permet de vérifier la conformité du poteau incendie par rapport aux normes du constructeur. Le maire doit transmettre les résultats aux SDIS. Ce contrôle intervient en plus du contrôle fonctionnel annuel qui consiste à vérifier visuellement certains points du contrôle du poteau incendie.

La réception d'un poteau incendie est à réaliser lorsqu'un poteau incendie est installé ou bien remplacé. Il est composé d'un contrôle débit 1 bar, d'une inspection visuelle et d'un formulaire à compléter répondant à la norme NFS62200.

### 2 – Les contrôles réalisés en 2022

#### 2.1 – Le contrôle débit-pression

Quatre communes ont réalisé les contrôles, 22 poteaux incendie ont été contrôlés.

#### **Les poteaux incendie contrôlés**

Péseux	<b>6</b>
Rosières sur Barbèche	<b>5</b>
Servin	<b>7</b>
Vaudrivillers	<b>4</b>

#### 2.2 – La réception de contrôle de poteau incendie

2 réceptions de poteaux incendie ont été réalisés sur la commune de Belvoir.

## TABLEAU RÉCAPITULATIF DES INDICATEURS

		Exercice 2020	Exercice 2021
<b>Indicateurs descriptifs des services</b>			
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	<b>1 981</b>	<b>1 981</b>
D102.0	Prix TTC du service au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup>	<b>2,92 €/m<sup>3</sup></b>	<b>2,96 €/m<sup>3</sup></b>
<b>Indicateurs de performance</b>			
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité en ce concerne la microbiologie	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité en ce concerne la physico-chimie	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	<b>100</b>	<b>100</b>
P104.3	Rendement du réseau de distribution	<b>83,66 %</b>	<b>88,34 %</b>
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés	<b>2,7</b>	<b>2,0</b>
P106.3	Indice linéaire des pertes en réseau	<b>2,6</b>	<b>1,7</b>
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	<b>0,5 %</b>	<b>0,5 %</b>
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	<b>50 %</b>	<b>50 %</b>
P109.0	Montant des abandons de créances	<b>0,0012 €/m<sup>3</sup></b>	<b>0,0061 €/m<sup>3</sup></b>
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau	<b>1,1 %</b>	<b>1,8 %</b>